

Eco-quartier de Louvres et Puiseux-en-France

Réunion publique d'information sur les travaux du Quartier Gare

Le 12 février 2015 à 19h30, Espace Bernard Dague, Louvres.

Compte-rendu établi par Ville Ouverte, en charge de l'animation de la réunion.

Sont présents à la tribune :

- M. Fossier, Maire de Louvres ;
- M. Murru, Maire de Puiseux-en-France ;
- Mme Martinis, EPA Plaine de France ;
- Mme Vasic, EPA Plaine de France ;
- M. Tiercelin, agence Ville Ouverte, en charge de la concertation ;
- Mme Bouton, agence Ville Ouverte, en charge de la concertation.

Environ 135 personnes participent à la réunion.

Introduction

M. Fossier, Maire de Louvres et M. Murru, Maire de Puiseux-en-France accueillent les participants et introduisent la réunion publique. L'objectif de cette réunion est de faire un point d'étape sur l'avancement du projet d'Eco-quartier et de répondre aux questions des habitants, notamment sur les travaux qui se dérouleront sur le Quartier Gare en 2015.

1. Présentation des travaux du Quartier Gare

Ce compte-rendu reprend de façon synthétique les informations présentées en réunion publique. Pour plus de précisions sur les travaux du Quartier Gare, consultez le support de présentation disponible sur le site Internet de l'Eco-quartier : www.ecoquartier-louvres-puiseux.fr

1.1 Le chantier d'élargissement du pont de la gare de Louvres

Les travaux d'élargissement du pont de la gare constituent un chantier d'envergure réalisé dans le cadre de l'aménagement de l'Eco-quartier. Aujourd'hui les ouvrages sont étroits, la circulation est alternée et les piétons ne disposent que d'un seul trottoir. L'élargissement du pont de la gare, qui est constitué de deux ouvrages, permettra une circulation en double sens et apportera plus de confort aux différents usagers, grâce à la réalisation de deux trottoirs de part et d'autre de la chaussée et la création d'une piste cyclable.

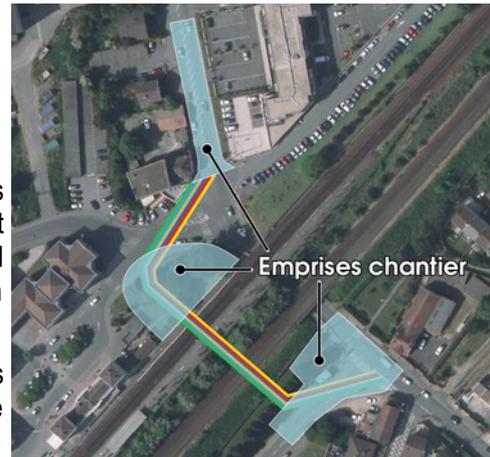
La maîtrise d'ouvrage du chantier est assurée par SNCF Réseau, la maîtrise d'ouvrage déléguée et la maîtrise d'œuvre sont assurées par la SNCF. Le financement des travaux qui s'élèvent à 10 millions d'euros est pris en charge par le Conseil Régional d'Île-de-France, le Conseil Général du Val d'Oise et l'EPA Plaine de France au travers de la ZAC de l'Eco-quartier.

Les étapes des travaux

- **Phases 1-2 : Le déplacement des réseaux (août-septembre 2014 et novembre-décembre 2014)**

Les réseaux (eau, électricité, téléphone...) situés sous les emprises du chantier ont été déplacés pour éviter leur détérioration durant les travaux. Chacun d'entre eux passe par un nouveau tunnel creusé sous le talus de la voie ferrée, entre l'avenue de la gare, en face de la boulangerie, et l'avenue de Normandie.

De janvier à mars 2015, les nouveaux réseaux sont reconnectés aux réseaux existants côté Avenue du Général de Gaulle et côté Avenue de Normandie.



- **Phase 3 : la préfabrication des ponts et des murs de soutènement (septembre 2014 – février 2015)**

Les nouveaux ouvrages (deux ponts et des murs de soutènement) ont été construits entre septembre 2014 et février 2015 sur des aires de préfabrication, aménagées de part et d'autre des voies ferrées. L'entreprise NGE a été missionnée par la SNCF pour réaliser ces travaux.



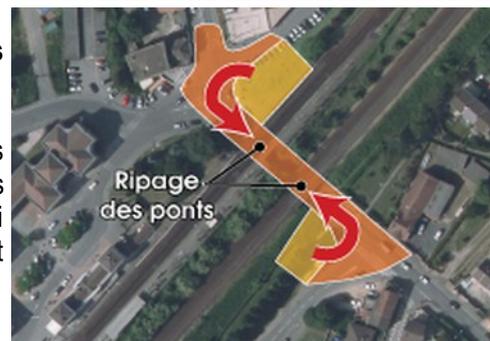
- **Phase 4 : la création de la piste pour le ripage des ponts (mars – avril 2015)**

La mise en place des nouveaux ouvrages, appelée phase de ripage, nécessite des terrassements importants et l'aménagement de pistes en pente douce. Elles permettront le déplacement des ponts depuis leurs aires de préfabrication jusqu'à leur emplacement définitif.



- **Phase 5 : destruction des ouvrages existants et ripage des nouveaux ponts (mai 2015)**

Les ponts existants seront démolis et des chariots automoteurs feront glisser les nouveaux ouvrages sous les voies ferrées. Ces opérations de ripage se dérouleront le weekend du 8 au 11 mai (pont côté avenue de la gare) et le weekend du 23 au 26 mai (pont côté avenue de Normandie).



- **Phase 6 : réfection de la voirie (juin – septembre 2015)**

Après l'installation des nouveaux ponts, les réseaux de gaz (transport et distribution), d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'éclairage seront remis en place sous la voirie. Les travaux seront finalisés avec la remise en état de la voirie et l'aménagement des carrefours de part et d'autre du pont de la gare. La nouvelle voie comprendra un trottoir et une piste cyclable côté Ouest (3,90m), une chaussée en double sens (6,50m) et un trottoir côté Est (1,40m).



Les impacts des travaux sur les transports en commun

Interruption du RER D le weekend du 8 au 11 mai 2015 :

Le remplacement du pont supportant les voies RER nécessite l'interruption du trafic du vendredi 8 mai à 0h05 au lundi 11 mai à 4h50. Tous les RER auront pour terminus Goussainville. L'ensemble des trains qui aurait dû circuler sont remplacés par des bus de substitution. Les informations sur les horaires et les parcours des bus suivant la destination seront affichées en gare de Louvres et disponibles sur le site Internet : www.transilien.com.

Impacts des travaux sur les transports scolaires :

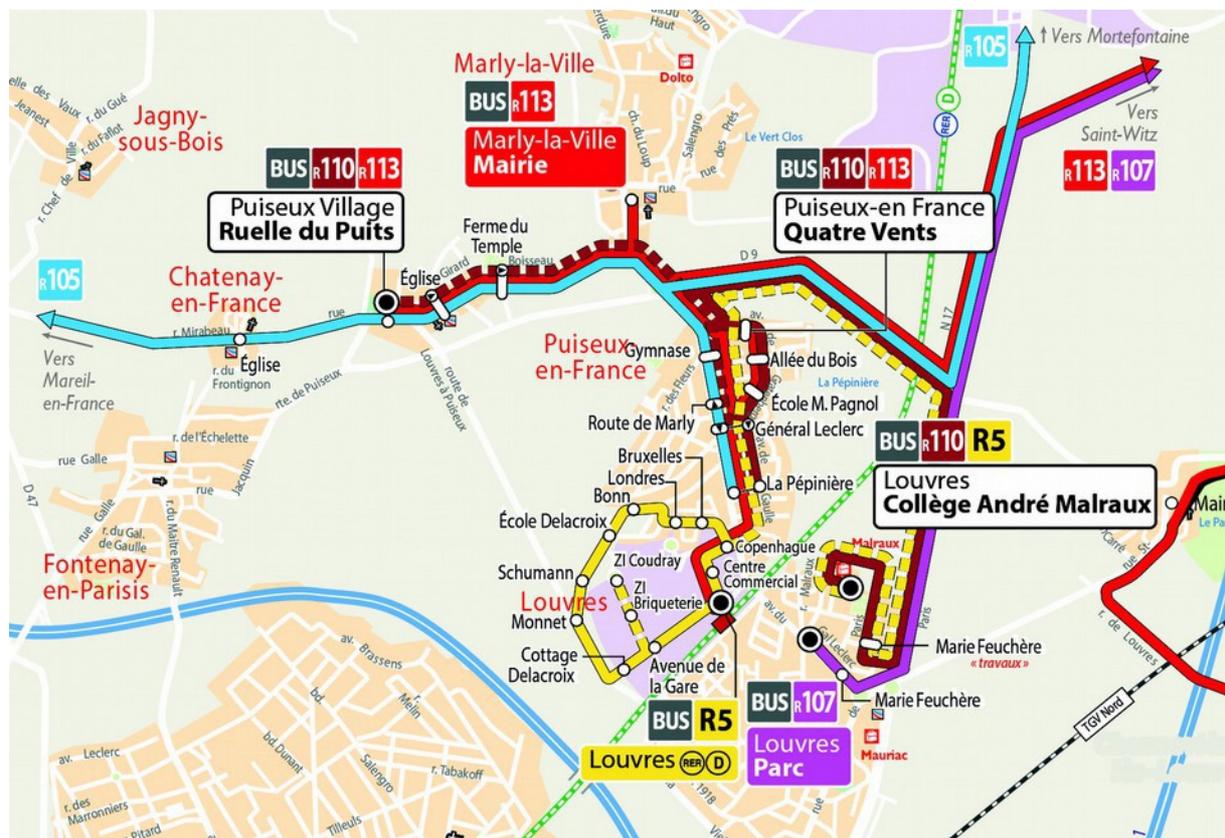
R105 : arrêts Louvres Parc et Marie Feuchère supprimés.

R107 : arrêts Puiseux-en-France Gymnase, Route de Marly, Général Leclerc et la Pépinière supprimés.

R113 : arrêts Louvres Parc et Marie Feuchère supprimés.

R110 : horaires modifiés, tous les arrêts sont maintenus.

R 5 : ligne prolongée pour desservir les arrêts Marie Feuchère « travaux » et Collège André Malraux.



Impacts des travaux sur les transports urbains :

702 : arrêts Louvres Parc, Marie Feuchère et Ferme de Vaulerand supprimés. A Villeron, arrêt Mairie reporté à l'arrêt jardin carré.

R4 : arrêts Louvres Parc et Marie Feuchère supprimés.

R 6 : trajet allongé dans le sens Gare vers Mairie. Même itinéraire que dans le sens Mairie vers Gare.

R1 et R7 : itinéraires légèrement modifiés. Tous les arrêts sont maintenus.



Les informations sur les modifications d'horaires et d'itinéraires des bus urbains et scolaires seront disponibles aux arrêts de bus et sur www.keolis-cif.com

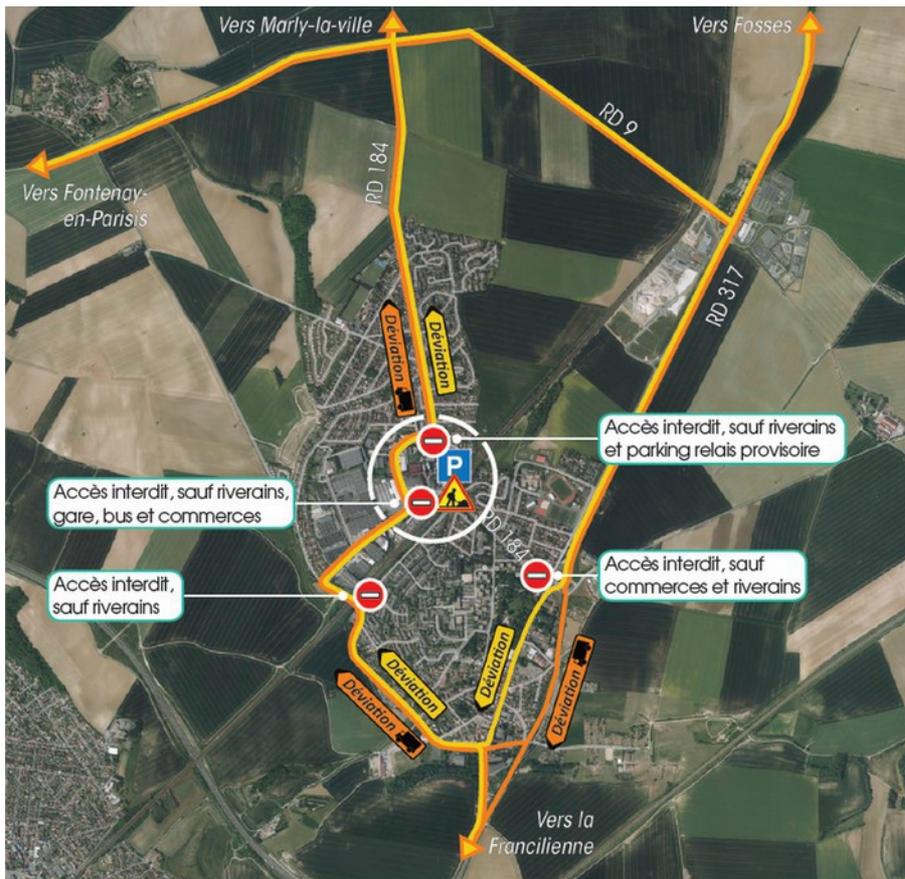
Les impacts des travaux sur la circulation routière

Les travaux d'élargissement du pont de la gare de Louvres nécessitent la fermeture de plusieurs voies du 10 mars 2015 à fin septembre 2015 :

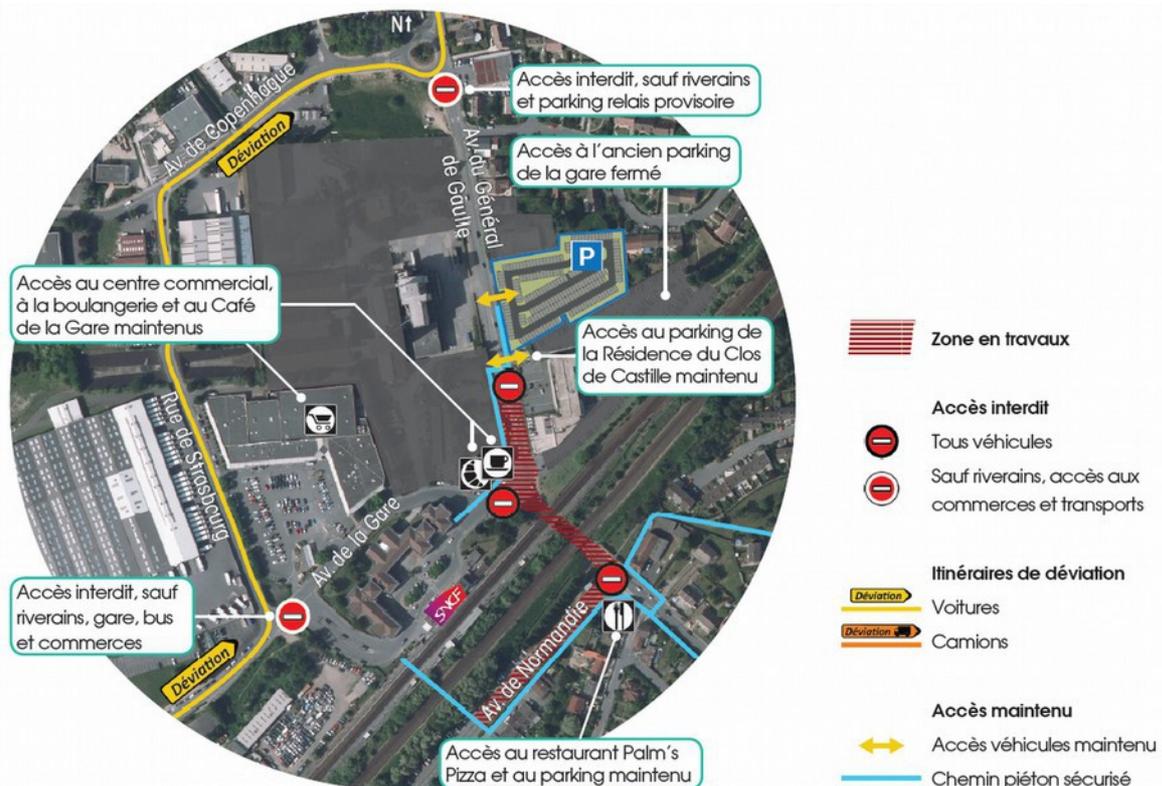
- La RD184 est fermée sous le pont de la gare de Louvres entre le Café de la Gare et le carrefour avec l'Avenue de Normandie.
- L'Avenue de Normandie est fermée (sauf pour les riverains) entre l'Avenue de la Vieille France et l'Avenue du Général Leclerc.

Des itinéraires de déviation pour les véhicules et des cheminements sécurisés pour les piétons sont mis en place. Ils permettront l'accès des riverains à leur logement et l'accès des habitants aux commerces et aux transports (gare RER, gare routière, parking relais provisoire). L'ensemble des commerces reste ouvert pendant les travaux.

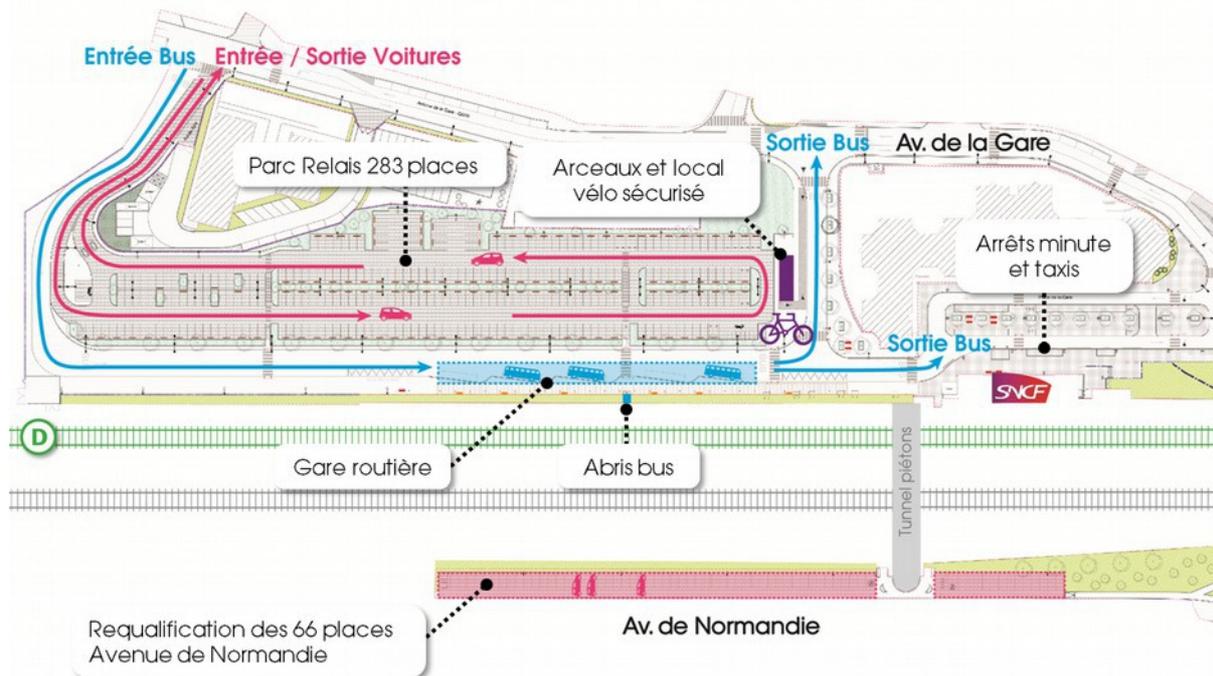
Organisation des déviations routières à l'échelle de l'agglomération



Organisation des déplacements aux abords de la gare de Louvres



1.2. L'aménagement du pôle de transport



L'aménagement du pôle de transport vise à faciliter le passage d'un mode de transport à l'autre. Il poursuit les objectifs suivants :

- Faciliter les connexions entre train, bus, vélos et voitures.
- Sécuriser les déplacements piétons aux abords de la gare.

Ce chantier est réalisé dans le cadre de l'aménagement de l'Eco-quartier : le terrain de RFF a été acquis par l'EPA Plaine de France et le coût des travaux qui s'élève à 5,5 millions d'euros est financé par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (Conseil Régional d'Île-de-France : 3,82 M€) et la Communauté d'Agglomération de Roissy Porte de France (1,62 M€).

Les étapes des travaux :

- Fin 2014 : Démolition de l'entrepôt sur la parcelle de RFF.
- 9 mars 2015 - fin 2015 : Aménagement du parking relais et de la gare routière.
- Juin – septembre 2015 : Remise en état de la voirie et aménagement des carrefours de part et d'autre du pont.
- A partir de septembre 2015 : Aménagement de la place de la gare et requalification du parking Avenue de Normandie.

1.3. Les chantiers de construction de logements

Les rues du Quartier Gare baptisées par les Lupariens

A l'automne 2014, les Lupariens ont pu choisir les noms des rues du Quartier Gare. Suite à un temps de propositions cet été, ils ont été invités à voter pour choisir les noms de l'ensemble des espaces publics et équipements du Quartier Gare, sur la base des propositions effectuées par les habitants et une commission de toponymie. Parmi les noms de baptême figurent le square Agora, la place du Silo, l'école Universalis, la rue des Arpents (une ancienne mesure agraire représentant environ un demi-hectare) ou la rue du Boisseau (une ancienne mesure de volume représentant environ 12 litres).



Le planning des premières opérations immobilières du Quartier Gare :

- **Nov. 2014** : lancement de la commercialisation par Icade (lot B2). La Résidence « les Prairies » construite en face du Square Agora comprendra 80 logements, dont 30 logements sociaux.
- **Mi-2015** : livraison de l'immeuble témoin par Nexity Apollonia (lot D4). Ce bâtiment témoin comprenant 17 logements et un espace de vente en rez-de-chaussée permettra aux futurs acquéreurs de visiter des appartements déjà aménagés.
- **1^{er} semestre 2017** : livraison de 80 logements par Icade dont 30 logements sociaux (lot B2).
- **2017-2018** : livraison de 300 logements par Nexity Apollonia, dont 100 logements sociaux.
- **Automne 2017** : ouverture des commerces en pied d'immeuble.
- **Fin 2017** : ouverture du groupe scolaire du Quartier Gare (18 classes).

1.4. La suite de la concertation

- 2^{ème} trimestre 2015 : Atelier sur les rues Baron et Tort.
- Octobre 2015 : Réunion publique sur les grands principes du projet et l'avancement de l'Eco-quartier.

2. Temps d'échanges

Pour faciliter la lecture, les remarques des participants sont regroupées par thème et indiquées en italique.

Les travaux d'élargissement du pont de la gare de Louvres

- *Quels sont les matériaux utilisés pour la construction des nouveaux ponts et quel est le temps de séchage ?*

[Mme Vasic, EPA Plaine de France] Les nouveaux ouvrages sont construits en béton. Le temps de séchage est de 21h environ.

L'impact des travaux sur les déplacements aux abords du pont et de la gare

- *Entre mars et septembre, les piétons pourront-ils emprunter le passage sous le pont de la gare ?*

[Mme Martinis, EPA Plaine de France] Le passage sous le pont de la gare sera totalement fermé pour les véhicules et les piétons, du 10 mars à fin septembre 2015. Les piétons devront donc emprunter le passage souterrain de la SNCF.

- *Comment les personnes âgées et handicapées vont-elles faire pour se déplacer pendant les travaux, alors que le passage souterrain de la gare est difficilement accessible ?*

[M. Fossier, Maire de Louvres] Cette question sera abordée lors du prochain Conseil Municipal. L'accessibilité posait déjà problème aux abords de la gare, avant le lancement des travaux. Cette question concerne aussi la SNCF qui doit mettre ces gares aux normes d'accessibilité, mais les coûts sont très importants et ces travaux demanderont du temps dans le contexte budgétaire actuel.

- *Ne pourrait-on pas aménager un chemin plus pratique pour que les personnes à mobilité réduite puissent se rendre à la gare ?*

[Mme Martinis] La question des accès piétons pendant les travaux a posé de grandes difficultés et la solution retenue n'est pas totalement satisfaisante. Les itinéraires piétons ont été complexes à définir pour garantir les meilleures conditions de sécurité.

- *Pourquoi avoir aménagé un cheminement sur le côté de droit de l'avenue du Général Leclerc, en direction de la gare, alors qu'on bute sur le talus ?*

[Mme Martinis] Ce cheminement sur le trottoir droit permet de rejoindre le chemin qui dessert le lotissement des Marlots.

- *Y aura-t-il un fléchage pour indiquer que le Simply Market est ouvert ?*

[Mme Martinis] Les panneaux de déviation indiqueront que l'ensemble des services et commerces reste ouvert pendant les travaux.

L'impact des travaux sur les transports en commun

- *Comment sont calculés les temps de parcours pour les bus de substitution mis en place le weekend du 8 au 11 mai ?*

[M. Douguet, SNCF] Les temps de parcours présentés sont indicatifs et correspondent au temps de trajet lorsque le trafic routier est normal. Les bus au départ de Goussainville partiront 10 minutes après l'arrivée du RER, pour

laisser le temps de monter aux voyageurs. Le trajet en bus sera effectivement plus long qu'en train, mais ces désagréments ne dureront que 3 jours.

- *Avec tous les bus et les véhicules qui vont passer par la D9, la zone industrielle va être saturée. La police municipale sera-t-elle mobilisée ?*
- *Les collèges et lycées seront-ils informés des modifications d'itinéraires et d'horaires des transports scolaires ? Comment les élèves seront-ils informés ?*

[M. René Devic des Courriers d'Île de France] L'information sera diffusée à l'ensemble des établissements scolaires concernés la semaine du 16 février 2015. En complément des informations affichées aux arrêts de bus, des flyers seront distribués aux élèves dans chaque bus une semaine avant l'entrée en vigueur des nouveaux horaires et itinéraires.

- *Comment fait-on pour emmener ses enfants au Collège André Malraux ou au gymnase de Louvres quand on habite Puisieux-en-France ?*

[M. Fossier] Il faudra emprunter l'itinéraire de déviation passant par le pont de Puisieux, puis passer par l'Avenue de la Vieille France et la rue du Docteur Paul Bruel qui rejoint l'Avenue du Général Leclerc.

L'aménagement des espaces publics aux abords du pont après les travaux

- *Sur les images du pont après les travaux d'élargissement, on remarque qu'il reste des feux de signalisation. Quels avantages y a-t-il alors à élargir le pont ? Des cédez-le-passage ne seraient-ils pas suffisants ?*

[Mme Martinis] Les deux carrefours situés de part et d'autre du pont de la gare sont complexes, surtout celui côté Avenue du Général de Gaulle sur lequel se connectera la nouvelle rue desservant le quartier des Frais Lieux. Les études menées avec le Conseil Général du Val d'Oise ont montré la nécessité de conserver des feux pour réguler le trafic, mais les temps d'attente seront moins longs qu'à l'heure actuelle.

- *Y aura-t-il un risque d'inondation sous le nouveau pont en cas de fortes pluies ?*

[Mme Vasic] Les nouveaux réseaux installés sous la voirie pour la gestion des eaux pluviales intégreront cette contrainte et seront dimensionnés pour éviter les inondations sous le pont.

- *La piste cyclable et les trottoirs aménagés sous le nouveau pont seront-ils surélevés ?*

[Mme Vasic] La bordure du trottoir sera d'une hauteur standard, entre 15 et 20 cm.

- *Y aura-t-il une barrière entre le trottoir et la chaussée.*

[Mme Martinis] Il n'est pas prévu de barrière entre le trottoir et la chaussée.

- *Il y a beaucoup d'enfants qui empruntent le passage sous le pont de la gare. Comment les traversées piétonnes seront-elles sécurisées ?*

[Mme Martinis] Des passages piétons seront aménagés aux deux carrefours et la présence de feux tricolores permettra de sécuriser les traversées.

- *Quel est l'intérêt de créer une piste cyclable sous le pont si elle n'est pas prolongée de part et d'autre ?*

[Coralie Martinis] Au nord, la piste cyclable se prolongera le long de la future rue des Frais Lieux et sera reliée à la future grande Promenade entre Louvres et Puisieux-en-France. Elle sera connectée à l'important réseau cyclable développé dans le nouveau quartier des Frais Lieux. Les rues calmes et apaisées du Quartier Gare seront également propices à la pratique du vélo.

[M. Fossier] Le prolongement de la piste cyclable le long des voies existantes est plus complexe et pose la question du réaménagement de l'avenue du Général Leclerc, qui est une voie départementale.

- *Il est parfois difficile de sortir de l'avenue de Normandie. Le carrefour avec l'avenue du Général Leclerc sera-t-il modifié ?*

[Mme Martinis] Le carrefour entre l'avenue de Normandie et l'avenue du Général de Leclerc sera organisé de la même façon qu'aujourd'hui, avec un cédez-le-passage.

- *Le chemin piéton qui longe l'avenue du Général Leclerc sera-t-il maintenu ?*

[Mme Martinis] Les travaux de voirie sont limités à l'aménagement des deux carrefours de part et d'autre du pont. Au delà, l'avenue du Général Leclerc ne sera pas modifiée et le chemin piéton sera maintenu.

- *Quel sera le système de feux mis en place pour le tourne à gauche depuis l'avenue du Général Leclerc vers l'avenue du Général de Gaulle ?*

[M. Fossier] Les élus travaillent sur cette question d'organisation des carrefours et de gestion des flux. Quand la réflexion aura avancée, il sera possible de faire un retour aux habitants sur ces questions spécifiques.

Le nouveau pôle de transport

- *Un dépose minute sera-t-il maintenu devant la gare ?*

[Mme Martinis] L'aménagement final de la place de la gare prévoit des places de stationnement minute pour la dépose des voyageurs.

- *Les places pour handicapés qui existent devant la gare seront-elles supprimées ?*

[Mme Martinis] La place de la gare sera requalifiée et le nouvel aménagement comprendra des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

- *Y aura-t-il des places pour les deux roues motorisés ?*

[Mme Martinis] Le parking relais de la gare comprendra des places pour les deux roues motorisés. Des places équipées d'arceaux sont également prévues dans le reste du Quartier Gare.

- *Comment le local vélo du pôle de transport sera-t-il sécurisé ? Toutes les personnes qui ont un pass Navigo pourront-elles y accéder ?*

[Mme Martinis] Le local vélo est un local Véligo fermé, qui sera effectivement accessible aux personnes disposant d'un pass Navigo.

- *Le parking relais sera-t-il gardé ?*

[Mme Martinis] Le parking relais de la gare sera bien surveillé.

- *Le parking relais pour les voitures sera accessible avec un badge payant. Combien l'abonnement coûtera-t-il ?*

[Mme Martinis] L'abonnement pour le parking relais de la gare coûtera entre 20 et 30€ par mois.

- *Je souhaite exprimer mon profond mécontentement devant la décision de faire payer le parking relais. Entre le pass Navigo et l'abonnement au parking, nos frais de transport vont exploser.*
- *Le RER D est déjà saturé. Comment faire avec l'arrivée de nouveaux habitants ?*

[Mme Martinis] Le parking relais sera payant car c'est une des conditions imposées par le STIF qui finance en partie le nouveau pôle de transport.

[M. Fossier] Les élus se mobilisent pour faire baisser le prix de l'abonnement au parking car ils sont conscients que de nombreuses personnes ne peuvent pas se passer de leur voiture. La problématique du stationnement va au-delà de la question du parking relais. Elle nécessitera une réflexion globale sur l'organisation du stationnement aux abords de la gare. Les élus sont également mobilisés pour l'amélioration et une meilleure fiabilité de la ligne D du RER.

Le Quartier Gare

- *Combien y aura-t-il de classes dans le groupe scolaire ?*

[Mme Martinis] Le groupe scolaire accueillera 18 classes et sera réalisé à côté de la nouvelle crèche.

- *Des Lupariens ou des Puiséens peuvent être intéressés par les nouveaux logements du Quartier Gare commercialisés par Icade. Quel est le prix au m² ?*

[Mme Martinis] Les personnes intéressées par l'acquisition des nouveaux logements sont invitées à se rapprocher du promoteur pour connaître les prix de vente.

- *Le bruit de la voie ferrée est nettement plus perceptible depuis que les arbres ont été coupés. La nouvelle crèche risque d'être fortement exposée au bruit. Pourquoi ne pas construire un mur anti-bruit le long de la voie ferrée ?*

[Mme Martinis] L'EPA Plaine de France a missionné un acousticien pour travailler sur cette question importante. La diffusion du bruit est complexe : les arbres dispersent les sons et modifient leur perception, mais ils n'atténuent pas le volume sonore mesuré en décibels, contrairement à ce que l'on pourrait penser. La protection contre le bruit sera assurée par les bâtiments construits près des voies ferrées qui formeront un écran protégeant les autres îlots et les quartiers existants. Ces bâtiments seront conçus avec des façades acoustiques très performantes. Par ailleurs, la pose d'un mur antibruit le long des voies ferrées n'est pas envisageable. Le bruit est généré par le frottement des roues des trains sur les rails. Pour être efficace, le mur devrait être positionné en haut du talus.

- *Pourquoi ne pas utiliser les déblais de Cosson pour créer une protection anti-bruit ?*

[Mme Martinis] Les voies ferrées sont situées sur des talus. Il faudrait créer des merlons de terre très hauts pour obtenir une protection anti-bruit efficace, ce qui n'est pas envisageable.

- *A Boston et à Saint-Denis, la conception du développement durable accorde autant d'importance aux trois piliers : environnement, économie et mixité sociale. Comment parler de développement durable à Louvres si on utilise les nouveaux Lupariens pour protéger du bruit les anciens Lupariens ? Quid de l'installation de nouvelles entreprises ? La construction de la déchetterie Cosson sur la zone d'activité du Roncé génère des nuisances. N'est-elle pas incohérente avec le projet d'Eco-quartier ?*

[Mme Martinis] Ces questions sont complexes et une réunion de concertation organisée à l'automne permettra de revenir en détail sur la question du développement durable et des mesures de protection vis-à-vis du bruit. Les architectes seront présents pour expliquer comment ils conçoivent des bâtiments qui servent d'écran pour limiter le bruit, sans exposer leurs occupants aux nuisances. Concernant l'entreprise Cosson, un nouveau pont route sera créé au dessus des voies ferrées pour rejoindre le rond-pont de la zone d'activité du Roncé. La forme et la position du pont sont conçues pour masquer la zone d'activité et permettre un paysagement qui embellira cette future entrée de ville.

Autres questions

- *Où en est le projet de nouvel accès à la Francilienne depuis l'avenue de la gare ?*

[M. Fossier] Vous faites allusion au barreau de Louvres qui offrira un nouvel accès à la Francilienne depuis la future zone d'activité de la Butte aux Bergers et l'Avenue de la gare. Un échangeur complet sera réalisé en utilisant le pont existant au dessus de la Francilienne et une route permettra de rejoindre l'Avenue de la gare. Les travaux sont importants car il faudra prévoir un passage sur digue au niveau du bassin de rétention. L'objectif est que cette liaison soit achevée en même temps que la livraison des premiers logements du Quartier Gare. Le financement est assuré par le Conseil Général du Val d'Oise, la Communauté d'Agglomération de Roissy Porte de France et la Ville de Louvres. Les acquisitions foncières sont en cours et une convention a été signée pour lancer les travaux. Par ailleurs, la ZAC de la Butte aux Bergers a été créée et elle est entrée en phase opérationnelle, pilotée par l'AFTRP (Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne) et l'EPFVO (Établissement Public Foncier du Val d'Oise).

- *Le projet d'autoroute ferroviaire risque de générer beaucoup de nuisances pour les habitants. Pouvez-vous nous indiquer où en est le dossier ?*
- *N'y a-t-il pas un risque que ce projet soit de nouveau d'actualité ?*

[M. Fossier] Ce projet qui allait à l'encontre du projet d'Eco-quartier est aujourd'hui à l'arrêt. Il prévoyait la création d'un autoroute ferroviaire dédiée au fret entre le Nord-Pas-de-Calais et l'Espagne. Le tracé concernait 140 communes. Lors de l'enquête publique, la Ville de Louvres a alerté le commissaire enquêteur sur les nuisances pour les habitants (longueur des trains, bruit, vibrations...). Nous sommes allés lui apporter nos observations en mains propres. Le commissaire a rendu un rapport assez dense. Nous attendons un retour du Préfet coordonnateur (le Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais) mais nous n'avons pas plus d'informations pour le moment.

- *La circulation est très congestionnée pour entrer ou sortir de Louvres. Comment améliorer la situation ?*

[M. Fossier] Nous avons évoqué ce sujet avec l'État et le Conseil Général du Val d'Oise, afin qu'une intervention soit programmée sur le rond-point du Val Noël pour terminer ce qui a été fait sur le tourne-à-droite. La coordination des deux maîtrises d'ouvrage est difficile car la RD317 relève du Conseil Général et la N104 de l'État et de la Région Île-de-France. De plus, le Préfet, son Directeur de cabinet et le responsable de la DDT (Direction Départementale des Territoires) ont été remplacés et il faut reprendre le travail avec la nouvelle équipe. Fin 2015, l'achèvement des travaux sur l'échangeur entre l'A1 et la N104 permettra d'améliorer la situation le soir, mais les problèmes de saturation risquent de perdurer le matin.

- *[Guy Messenger, ancien Maire de Louvres] On remarque l'importance d'anticiper l'avenir. La piste cyclable réalisée sous le pont ne sera pas prolongée tout de suite côté avenue du Général Leclerc, mais la Communauté d'Agglomération travaille sur des projets d'extension du réseau cyclable vers Villeron et Marly qu'elle mettra un jour en œuvre. De même, le pont a été réalisé au dessus de la Francilienne avant d'être un jour connecté au réseau routier. Par ailleurs, le travail de la SNCF mérite d'être salué. Le chantier de préfabrication des ponts est impressionnant et quand j'observe ces travaux je suis fier d'être français. Il faudrait organiser un événement pour marquer le coup et mettre en valeur ce chantier exceptionnel.*

Conclusion

M. Fossier remercie les participants pour leur présence. La réunion s'achève à 21h30.